

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD**  
**COMMUNE DE PIANOTTOLI-CALDARELLO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril, à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 avril, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Paul QUILICHINI.

<p>En exercice : 15</p> <p>Présents : 10</p> <p>Votants : 15</p>	<p>Etaient présents : ANTONETTI Jean-Pierre, BAGGIONI Lionnel, BARTOLI Catherine, CASTELLANI Jacqueline, CHIESI Jean-Luc, GIUDICELLI Paul, GIUSEPPI Eugénie, MANICCIA Christophe, QUILICHINI Céline, QUILICHINI Paul</p> <p>Etaient absents :</p> <p>Etaient représentés : CESARI Jacques, LESAGE Anne-Lise, LOTTIN Elodie, SAMPIERI Jean-Pierre, WIRTZ Sylvie</p> <p>Secrétaire de séance : GIUSEPPI Eugénie</p> <p>Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.</p>
--	--

**Objet : Subvention de fonctionnement du budget principal vers le budget assainissement**

Le Maire rapporte au Conseil Municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2224-1 et L. 2224-2 ;  
**Vu** les délibérations n° 2026-22 et n° 2026-24 du 30 avril 2026 approuvant le budget principal M57 et le budget annexe assainissement M49 ;

**Considérant** les recettes nulles et le besoin de prendre en compte les amortissements des équipements et de l'emprunt sur le budget assainissement ;

Il est proposé d'autoriser une subvention de fonctionnement du budget principal vers le budget annexe assainissement.

Ce montant fera l'objet d'une inscription sur ces deux budgets.

Cette subvention sera imputée en dépense et en recette comme présenté dans le tableau suivant :

Budget principal M57	Chapitre	Article	Nature	Montant
		<b>Fonctionnement</b>		
	65	65736221	Subvention aux budgets annexes	24 456 €


Budget annexe M49	Chapitre	Article	Nature	Montant
	<b>Fonctionnement</b>			
	77	7741	Subvention de la collectivité de rattachement	24 456 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

**ARTICLE UNIQUE** : Approuver la subvention de fonctionnement du budget commune vers le budget annexe assainissement d'un montant de 24 456 €.

Voix POUR	15
Voix CONTRE	
ABSTENTION	
NON-PARTICIPATION	

<p>Affichée et transmise en Préfecture le :</p> <p style="text-align: center;">06/05/2026</p>	<p>Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 30 avril 2026,  Ont signé au registre tous les membres présents.  Pour extrait conforme, le Maire,  Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 06/05/2026</p> <div style="text-align: right;"> <p>Le Maire  Paul QUILICHINI</p>  </div>
---	--